



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 2 décembre 2016

N° 2016-678

Convocation du 25 novembre 2016

Aujourd'hui vendredi 2 décembre 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOYE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel HERITIE à M. Jean-Pierre TURON
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
M. Jacques BOUTEYRE à Mme Frédérique LAPLACE
Mme Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY
M. Stéphan DELAUX à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET
Mme Martine JARDINE à Mme Christine BOST
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Bernard LE ROUX à M. Alain ANZIANI
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA
M. Arnaud DELLU à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Michel LABARDIN à M. Patrick BOBET à partir de 12h40
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Max COLES à partir de 11h10
Mme Anne WALRYCK à M. Dominique ALCALA jusqu'à 11h00
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY à partir de 12h35
M. Erick AOUIZERATE à Mme Arielle PIAZZA jusqu'à 10h30
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à M. Gérard CHAUSSET à partir de 11h50
M. Didier CAZABONNE à M. Alain CAZABONNE à partir de 11h40
Mme Chantal CHABBAT à Mme Dominique IRIART à partir de 11h46
M. Jean-Louis DAVID à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h25
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Marie-Hélène VILLANOYE à partir de 12h20
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA à partir de 12h25
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Philippe FRAILE-MARTIN à partir de 10h35
M. Guillaume GARRIGUES à M. Daniel HICKEL à partir de 11h35
M. Jacques GUICHOUX à Mme André KISS à partir de 12h10
M. Pierre LOTHAIRES à M. Nicolas BRUGERE à partir de 12h40
Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h00
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h50

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jacques COLOMBIER à partir de 10h30

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 2 décembre 2016	Délibération
Direction générale Mobilité Direction de la DG Mobilité		N° 2016-678

Projets européens « C-the-difference » et « C-Roads » - Participation de Bordeaux Métropole - Encaissement des recettes - Décision - Autorisation

Monsieur Michel LABARDIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole est engagée dans la construction d'une métropole de référence à l'échelle européenne. Elle multiplie les initiatives et projets, tout particulièrement en termes d'accessibilité et de connectivité. La mobilité urbaine est un des champs de développement de cette ville connectée. Bordeaux a d'ailleurs accueilli le vingt deuxième congrès mondial des systèmes et services de transport intelligents (ITS) en octobre 2015. Différentes démonstrations ont permis d'illustrer à cette occasion les derniers progrès ou percées technologiques.

Les nouvelles navettes autonomes (pilotage automatique) et les véhicules connectés (système coopératifs (C-ITS)) ont été particulièrement mis en lumière. L'objectif pour ces derniers est de faire en sorte que le véhicule soit en communication permanente avec son environnement pour procurer différents bénéfices : communication avec les autres véhicules (améliorer la sécurité de la circulation, fluidification, ...), l'infrastructure (gestion du trafic et fluidification, stationnement) et bientôt le domicile (fonctions domotiques et recharge électrique).

Fort du succès du congrès au retentissement international, Bordeaux Métropole fait figure de pionnière et compte parmi les territoires de référence. Bordeaux Métropole a été sollicitée en toute fin 2015 pour être partie prenante de deux projets et répondre à des consultations de la Commission européenne dans des délais contraints. Bordeaux Métropole était en compétition avec de grandes métropoles telles que Vienne ou Londres. Ces projets capitalisent sur les résultats des expérimentations du site pilote bordelais du projet européen « Compass4D » :

- Le projet « C-the-difference » (appel d'offre doté de 1.3 M€) vise à développer et déployer des services numériques embarqués (mobile 3G/4G), qui notamment incitent l'automobiliste au report modal vers les parkings-relais et pôles d'échange, ainsi qu'à l'adoption d'une vitesse de circulation recommandée et plus fluide pour minimiser les arrêts aux feux. L'ambition est d'en évaluer l'impact environnemental à plus grande échelle en conditions réelles, en rassemblant

plus d'un millier d'utilisateurs professionnels et privés. Il s'agit aussi de préparer le déploiement en Europe de tels bouquets de services urbains, tout en valorisant le savoir faire bordelais et le réseau Gertrude.

- Le projet « C-Roads France » (appel à projet doté de 14 M€), porté par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (MEEM), vise à développer des services numériques complémentaires et plutôt dédiés aux corridors interurbains (4 sites pilotes en France : Bordeaux Métropole et DIRA pour le site bordelais, Eurométropole de Strasbourg et DIRs Est, Centre Est & Ouest). Il s'inscrit sur Bordeaux dans la poursuite des premières expérimentations sur la rocade et ses abords urbains, en ciblant quatre secteurs prioritaires (Bordeaux Nord/Stade, Bordeaux Aéroport, Villenave d'Ornon/A62, Cenon/N89).

L'enjeu est d'anticiper ces évolutions portées par les constructeurs automobiles tout en confortant le dynamisme de l'écosystème numérique local.

Ces deux projets ont été retenus cet été par la Commission européenne, en droite ligne avec sa stratégie destinée à soutenir le déploiement de services ITS coopératifs. L'implication des services de Bordeaux Métropole à consacrer aux projets a été valorisée dans l'offre (respectivement à 4 hommes-mois sur 2 ans pour « C-the-difference » et 13 hommes-mois sur 5 ans pour « C-Roads »).

Ces projets contribuent progressivement à constituer sur le territoire bordelais un « living lab C-ITS », avec l'objectif de créer un cadre pour concevoir, développer et tester dans des conditions réelles, et dans lequel les utilisateurs contribuent et participent à la création de nouveaux produits et service.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération n°2016-7 du Conseil métropolitain du 22 janvier 2016 approuvant la stratégie métropolitaine pour les mobilités,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDÉRANT l'intérêt de Bordeaux Métropole à organiser sur son territoire l'expérimentation et contribuer au déploiement de nouveaux services de mobilité, afin de valoriser sa politique de mobilité et les capacités d'innovation du territoire dans le domaine des ITS ;

CONSIDÉRANT QUE ces innovations participent au rayonnement de Bordeaux Métropole en Europe ;

DÉCIDE

Article 1 : de prendre en compte la participation de Bordeaux Métropole aux projets européens « C-the-difference » et « CRoads ».

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires et notamment à signer tout document afférent.

Article 3 : de réaliser les dépenses liées à ce projet et de les imputer sur le Budget Principal de l'exercice 2017, chapitre 011, article 615231.

Article 4 : d'encaisser les recettes de la Commission européenne via les coordinateurs de chaque consortium et de les imputer sur le Budget Principal de l'exercice 2017, chapitre 74, article 74778.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 2 décembre 2016

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 14 DÉCEMBRE 2016	Pour expédition conforme, le Vice-président,
PUBLIÉ LE : 14 DÉCEMBRE 2016	Monsieur Michel LABARDIN

Présentation du projet européen « C-the-difference »

Il s'appuie sur les résultats des expérimentations du projet européen « Compass4D » sur les systèmes ITS coopératifs. Ces derniers permettent aux véhicules personnels et utilitaires d'être en communication permanente avec son environnement pour procurer différents bénéfices (améliorer la sécurité de la circulation, gestion du trafic et fluidification, ...). Ce projet vise à élargir le périmètre d'utilisation de cette technologie en site urbain, tout en développant des services numériques connectés véhicule/infrastructure (mobile 3G/4G), embarqués à bord des automobiles, pour accompagner les nouveaux usages de leurs conducteurs. Ces services incluront l'incitation au report modal vers les parkings-relais et l'adoption d'une vitesse de circulation recommandée et plus fluide pour minimiser les arrêts aux feux. L'ambition est d'en évaluer l'impact environnemental en conditions réelles, à l'échelle de l'agglomération bordelaise, en rassemblant plus de 1 000 utilisateurs professionnels et privés dans un premier temps. Il vise aussi à préparer le déploiement en Europe de tels bouquets de services urbains (plateforme C-ITS) tout en valorisant le savoir faire bordelais et le réseau de Gertrude SAEM.

Consortium :

- Commission européenne (CE) : DG Move – maître d'ouvrage
- Blervaque Sprl (BE) : chef de projet - membre de la plate forme européenne C ITS
- Bordeaux Métropole (FR) et Gertrude SAEM en sous-traitance
- Ville de Helmond (NL) : ville moyenne de près de 100 000 habitants, pionnière de la mobilité connectée (C-ITS).
- MAPTM (NL) : Coordinateur du groupement
- GeoLoc Systems (FR) : PME bordelaise spécialisée C-ITS, en charge des développements
- CEREMA (FR) : collecte des données et évaluation
- IFSTTAR (FR) : évaluation pour le site bordelais
- DYNNIQ (NL) : en charge des développements pour le site de Helmond
- TNO (NL) : évaluation pour le site néerlandais

Durée : 2 ans (1er octobre 2016 – 30 septembre 2018)

Budget alloué :

Le projet dispose d'un budget de 1.3 M€, financé à 100 % par la Commission européenne. Les deux sites pilotes disposent chacun de 45 % du budget, le solde étant consacré à la coordination d'ensemble et à la dissémination du projet.

Bordeaux Métropole bénéficie ainsi d'un financement européen de 65 k€ (dont 23 k€ pour les développements réalisés par Gertrude SAEM) destiné à piloter la définition des services

ciblés et leur expérimentation, contribuer aux actions de déploiement (réseaux de villes - ateliers), à la coordination du projet ainsi qu'aux actions de dissémination en Europe.

Allotissement (WP – « Work Package »):

« Work Package »	Pilote	Descriptif
WP1 : identification des services	Bordeaux Métropole	Identification des services urbains C-ITS à développer en fonction des enjeux locaux de chacun des deux sites pilotes (Bordeaux et Helmond), des priorités fixées par la plateforme européenne et des capacités à les évaluer.
WP2 : implémentation	Dynniq	Mise à jour des services existants et implémentation des nouveaux services identifiés dans le lot précédent, pour chacun des sites, et préparation des phases d'expérimentation et d'évaluation.
WP3: mise en œuvre du site pilote et recueil des données	Maptm	Mise en œuvre opérationnelle des services et expérimentation sur une période de 18 mois, dans un environnement urbain équipé sur chacun des deux sites pilotes (Bordeaux and Helmond) et ouvert à un large panel d'utilisateurs privés et professionnels. L'ensemble des données générées seront collectées pour la phase d'évaluation. Validation des services en situation réelle, de leur robustesse et interopérabilité.
WP4: évaluation de l'impact des services et du site pilote	Cerema	Mise en œuvre d'une méthodologie éprouvée pour évaluer les bénéfices de ces services, sur les plans de la sécurité, de la réduction de la congestion, de la consommation d'énergie fossile et des émissions de polluants, ... Extraposition de ces résultats à plus grande échelle...
WP5: actions de déploiement	Helmond Avec contribution de Bordeaux Métropole	Présentation aux décideurs des bénéfices mis en évidence et des solutions concrètes qui peuvent être déployées pour répondre aux enjeux de la mobilité quotidienne (ateliers régionaux et nationaux). Mise en œuvre de programmes de jumelage avec des villes européennes (réseau Gertrude SAEM). Recommandations pour un déploiement à grande échelle en Europe, en prenant en compte différents cadres de mise en œuvre des politiques de mobilités.
WP6: coordination dissemination	Blervaque Avec contribution de Bordeaux Métropole	Coordination d'ensemble et organisation de la diffusion des connaissances via la plateforme européenne et différents événements, dans l'optique d'accélérer le déploiement des services C-ITS en Europe.

Présentation du projet européen « C-Roads »

Il s'inscrit dans la continuité des projets « Compass4D » et « SCooP », et localement dans la poursuite des premières expérimentations sur la rocade et ses abords urbains, en ciblant quatre secteurs prioritaires (Bordeaux Nord/Stade, Bordeaux Aéroport, Villenave d'Ornon/A62, Cenon/N89). Il bénéficie du contexte d'une implication forte des constructeurs automobiles (3 000 véhicules équipés en France). Il vise à développer des services numériques complémentaires au projet « C-the-difference », favorisant la sécurité, la fluidité du trafic et le report modal. Il est plutôt dédiés en France aux corridors interurbains (4 sites pilotes en France : Bordeaux Métropole et DIRA pour le site bordelais, Eurométropole de Strasbourg et DIRs Est, Centre Est & Ouest). Il vise aussi à préparer le déploiement en Europe des bouquets de services urbains en contribuant à la plateforme « C-Roads » et en harmonisant les pratiques sur les corridors européens (dont TEN-T Atlantic).

Consortium :

- Commission européenne (CE) : DG Move – maître d'ouvrage
- Ministère Environnement Energie Mer (FR) : coordinateur -chef de projet
- Algoë (FR) – AMO
- Bordeaux Métropole (FR) et DIRA pour le site pilote de Bordeaux
- Eurométropole de Strasbourg (FR) et DIRs Est, Centre Est & Ouest
- ASFA, Vinci Autoroute, APRR, SANEF (FR)
- Renault, PSA,
- CEREMA (FR) & IFSTTAR (FR) : instituts de recherche d'Etat
- Universités (FR) Clermont Ferrand, Reims, Telecom Paris Tech
- IDnomic (FR) : ex Opentrust, expert sécurité numérique
- Mobility Labs : Car2Road (FR), Transpolis (FR)

Durée : 5 ans (1er juillet 2016 – 31 décembre 2020)

Budget alloué :

Le projet dispose d'un budget de 14.5 M€, financé à 50 % par la Commission européenne. Le site pilote de la métropole bordelaise dispose d'un montant de 190 k€ dont 61 k€ au bénéfice de Bordeaux Métropole, et destiné à piloter la définition des services ciblés et leur expérimentation, contribuer au partage des connaissances au sein de la plateforme collaborative « C-Roads ».

Allotissement (WP – « Work Package »):

« Work Package »	Pilote	Descriptif
WP1 : participation aux travaux de la plateforme collaborative « CRoads »	MEEM Avec contribution de Bordeaux Métropole	Contribution au partage des connaissances au sein de la plateforme collaborative européenne, sur les expérimentations menées et l'harmonisation des pratiques au sein de plusieurs groupes de travail : <ul style="list-style-type: none"> - Organisation - Sécurité - Technique de communication - Définition et harmonisation des services C-ITS - Evaluation.
WP2 : études	MEEM	Etudes préalables aux tests : <ul style="list-style-type: none"> - coordination des études - définition des cas d'usages à tester - préparation de la méthodologie d'évaluation - spécifications et développements (contribution de Bordeaux Métropole sur certains cas d'usage)
WP3: mise en œuvre des sites pilotes et recueil des données	DirS	Mise en œuvre opérationnelle des services et expérimentation / sur le site de Bordeaux 4 secteurs cibles (contribution de Bordeaux Métropole auprès de la DIRA) : <ul style="list-style-type: none"> - Bordeaux Nord/Stade, - Aéroport Bordeaux Mérignac - Villenave d'Ornon/A62 - Cenon/N89
WP4: gestion de projet et communication	MEEM Algoë	Coordination d'ensemble et organisation de la communication.